

Code d'agence	Code du représentant	U.S.	Représentant	N° téléphone du représentant	Poste
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
N° de contrat	Prénom et nom du Crédientier (en majuscules)			Contrat FundSERV	
<input type="text"/>	<input type="text"/>			Code du courtier Code du représentant	
<input type="text"/>	<input type="text"/>			<input type="text"/>	

En vertu de la section 146.3 de la Loi de l'impôt sur le revenu (Canada) et de toute loi provinciale sur le revenu applicable, je demande :

- La conversion de mon régime enregistré d'épargne-retraite (Si le contrat existant comporte un bénéficiaire irrévocable, ce dernier doit consentir à la conversion en apposant sa signature à la section 6.) en :
- un fonds enregistré de revenu de retraite (FERR) (Pour la Saskatchewan : Si l'argent provient d'un CRI ou d'un FRV, le consentement du conjoint doit être fourni sur le formulaire prescrit);
 - un fonds de revenu viager (FRV) non offert en Saskatchewan;
 - un fonds de revenu viager restreint (FRVR) (fédéral seulement).
- Le transfert total de mon fonds de revenu viager en fonds de revenu viager restreint (FRVR) (fédéral seulement). (Si le contrat existant comporte un bénéficiaire irrévocable, ce dernier doit consentir à la conversion en apposant sa signature à la section 6.)

1- CRÉDIENTIER

Prénom Nom

Adresse

N° Rue App.

Code postal

Ville Province

NAS Date de naissance Sexe : M F Langue : Fr. Angl.

Téléphone : Domicile Bureau Poste

2- TYPE D'ENREGISTREMENT	<input type="checkbox"/> FONDS ENREGISTRÉ DE REVENU DE RETRAITE (FERR)	<input type="checkbox"/> FOND DE REVENU VIAGER (FRV)
TYPE DE VERSEMENT DE PRESTATIONS¹	Série AVIE (étape Revenu), série RG ou série Ecoflextra seulement : <input type="checkbox"/> Revenu AVIE ¹ <input type="checkbox"/> Montant de rachat viager (MRV) ²⁻³ <input type="checkbox"/> Montant de rachat garanti (MRG) ² (série RG seulement) Autres séries/produits : <input type="checkbox"/> Minimum ⁴⁻⁵ <input type="checkbox"/> Nivelé ⁵ : _____ \$	Série AVIE (étape Revenu), série RG ou série Ecoflextra seulement : <input type="checkbox"/> Revenu AVIE ¹ <input type="checkbox"/> Montant de rachat viager (MRV) ²⁻³ Autres séries/produits : <input type="checkbox"/> Minimum <input type="checkbox"/> Maximum <input type="checkbox"/> Nivelé ⁵ : _____ \$ <input type="checkbox"/> Revenu temporaire : <input type="checkbox"/> Montant _____ \$ <input type="checkbox"/> Maximum et viager
MONTANT	<input type="checkbox"/> Brut ⁶ <input type="checkbox"/> Net <input type="checkbox"/> Net de frais seulement (par défaut pour le minimum)	<input type="checkbox"/> Brut ⁶ <input type="checkbox"/> Net (par défaut pour le maximum) (non offert pour les FRV) <input type="checkbox"/> Net de frais seulement (par défaut pour le minimum)
FRÉQUENCE⁷	<input type="checkbox"/> Mensuelle (Jour 1 à 28); Jour : _____ <input type="checkbox"/> Dernier jour de chaque mois <input type="checkbox"/> Trimestrielle <input type="checkbox"/> Semestrielle <input type="checkbox"/> Annuelle	<input type="checkbox"/> Mensuelle (Jour 1 à 28); Jour : _____ <input type="checkbox"/> Dernier jour de chaque mois <input type="checkbox"/> Trimestrielle <input type="checkbox"/> Semestrielle <input type="checkbox"/> Annuelle
DATE DU 1^{ER} VERSEMENT⁸ ▲ Obligatoire	A A A A M M J J <input type="text"/>	A A A A M M J J <input type="text"/>
MODIFICATION DU PRÉLÈVEMENT D'IMPÔTS⁹ Le taux de retenue d'impôt minimum devra être respecté.	<input type="checkbox"/> Prélever impôts sur l'excédent du minimum seulement (Par défaut) <input type="checkbox"/> Prélever impôts sur le total du versement (incluant le minimum) Fédéral <input type="checkbox"/> : _____ \$ ou _____ % Provincial ¹⁰ <input type="checkbox"/> : _____ \$ ou _____ %	<input type="checkbox"/> Prélever impôts sur l'excédent du minimum seulement (Par défaut) <input type="checkbox"/> Prélever impôts sur le total du versement (incluant le minimum) Fédéral <input type="checkbox"/> : _____ \$ ou _____ % Provincial ¹⁰ <input type="checkbox"/> : _____ \$ ou _____ %
INFORMATION SUR LE CONJOINT (À remplir si l'âge du conjoint doit servir au calcul du minimum) ¹¹⁻¹²	<input type="checkbox"/> Mon âge (Par défaut) <input type="checkbox"/> Âge de mon conjoint ¹¹⁻¹² . Fournir l'information demandée ci-dessous : Prénom : _____ Nom : _____ Date de naissance : <input type="text"/>	<input type="checkbox"/> Mon âge (Par défaut) <input type="checkbox"/> Âge de mon conjoint ¹¹⁻¹² . Fournir l'information demandée ci-dessous : Prénom : _____ Nom : _____ Date de naissance : <input type="text"/>

DÉPÔT DIRECT POUR LE VERSEMENT DE PRESTATIONS SEULEMENT
Joindre un spécimen de chèque personnalisé, au nom du Contractant, portant la mention « NUL » ou une confirmation écrite dûment remplie de l'institution financière.

¹ Si les investissements sont faits dans les fonds de l'étape Revenu de la série AVIE, le type de versement de prestations par défaut est Revenu AVIE.
² Le taux utilisé pour calculer le versement est établi selon l'âge du Crédientier au moment où le premier versement est effectué.
³ Si les investissements sont faits dans les fonds de la série Rachat garanti (série RG) ou de la série Ecoflextra, le type de versement de prestations par défaut doit être le MRV ou le MRG selon le cas.
⁴ Si le contrat comporte un placement viager (PV), ce versement est permis seulement si la somme des versements provenant du placement viager pour une année civile est inférieure au minimum prescrit par la loi.
⁵ Si sélectionné, peut avoir un impact sur la garantie de la série AVIE, de la série RG ou de la série Ecoflextra.
⁶ Pour le revenu AVIE, série RG ou série Ecoflextra, le montant par défaut est brut.
⁷ Si la valeur marchande du Contrat, à la date de réception de la demande, est inférieure à 5 000 \$, seule la fréquence annuelle est autorisée.
⁸ Si la date du premier versement est située l'année de la conversion, le montant total du retrait est imposable.
⁹ FACULTATIF – Remplir seulement si le client désire une retenue d'impôts supérieure à celle appliquée selon les normes de l'Agence du revenu du Canada (ARC) et, s'il y a lieu, selon les normes de Revenu Québec.
¹⁰ Offert aux résidents du Québec seulement.
¹¹ Si le calcul est fait en fonction de l'âge du conjoint, sa signature doit paraître à la section 5 de ce formulaire.
¹² Si des Primes sont investies dans la Série AVIE, un conjoint plus âgé que le Crédientier ne peut être sélectionné. Cette règle s'applique pour les contrats PER IAG émis après le 1^{er} juin 2016.



CONSETEMENTS RELATIFS AUX RENSEIGNEMENTS PERSONNELS

En faisant affaire avec iA Groupe financier et ses entités affiliées, vous acceptez que nous recueillions, utilisions et communiquions les renseignements personnels qui sont nécessaires pour :

- **Savoir qui vous êtes.** Vous identifier et maintenir à jour vos coordonnées;
- **Développer une relation avec vous.** Vous conseiller selon vos besoins, analyser vos demandes et identifier les produits et services qui vous conviennent;
- **Entretenir notre relation avec vous.** Administrer vos produits et services et traiter vos demandes, plaintes et réclamations;
- **Respecter les lois et gérer les risques.** Par exemple, en matière de cybersécurité ou de lutte contre la criminalité financière.

De plus, certains de vos renseignements personnels pourraient être recueillis, utilisés et communiqués pour mieux vous connaître, comprendre vos besoins, vos intérêts et vos préférences, le tout conformément aux choix que vous avez faits. Nous pourrions ainsi être en mesure d'améliorer nos produits et services, offrir une expérience client distinctive et vous faire part de nos promotions, produits, services, concours et événements qui pourraient vous intéresser.

Vous pouvez à tout moment revoir vos choix. Pour plus d'information, visitez le ia.ca/protection-renseignements-personnels.

Nous tenons à vous informer.

À certaines conditions, nous pouvons recueillir ou communiquer vos renseignements, auprès des autorités réglementaires et organismes d'autoréglementations et tribunaux, organismes publics, agences de renseignements et d'évaluation de crédit, organisations qui gèrent des bases de données d'information publique ou bureau d'information sur les assurances, assureurs et institutions financières, organisations d'enquête, vos employeurs, syndicats et associations, entités affiliées de iA Groupe financier et leurs représentants, intermédiaires dans la distribution de nos produits et services financiers, fournisseurs de services ou tout autre tiers, **si et seulement si** cette collecte ou cette communication :

- est requise pour vous servir; ou
- se fait dans le respect des choix que vous avez faits; ou
- est conforme à la loi.

Nous nous engageons à partager seulement les renseignements nécessaires.

Pour en apprendre davantage, veuillez consulter l'[Avis relatif à la protection des renseignements personnels](#).

3- TERME AUTOMATIQUE DE RACHAT (TAR)



ATTENTION :

- La somme des pourcentages de tous les fonds doit être 100 % (l'option « par rang » n'est plus offerte).
- FERR/FRV : Veuillez indiquer vos instructions pour les fonds à racheter, y compris le Compte d'épargne à intérêt élevé, le FIQ+ et les placements garantis, s'il y a lieu.

N° de fonds	%						

- FERR : Les versements périodiques sont d'abord effectués à l'aide du placement viager et, par la suite, à moins d'indications spécifiques du Contractant, en proportion de la valeur marchande de chacun des fonds au moment du rachat.
- FERR et FRV :
 - À moins d'instructions spécifiques du client, les versements périodiques sont effectués en proportion de la valeur marchande de chacun des fonds au moment du rachat.
 - Si le MRV est sélectionné et que le Contractant ne donne aucune directive pour le TAR, les versements périodiques sont effectués en proportion de la valeur marchande des fonds dans chacun des fonds de la série RG ou de la série Ecoflextra.

4- INSTRUCTIONS SPÉCIALES

5- DÉCLARATION ET SIGNATURE (LE CRÉDIRENTIER, LE BÉNÉFICIAIRE IRRÉVOCABLE ET LE CONJOINT DOIVENT LIRE CETTE SECTION, Y CONSENTIR ET Y APPOSER LEUR SIGNATURE.)

CRÉDIRENTIER

Je, le Crédirentier :

- affirme que toutes les déclarations que j'ai faites et que toutes les réponses que j'ai données dans la présente demande sont complètes et véridiques;
- atteste que les dispositions de la présente demande font partie intégrante du contrat intervenu entre l'Industrielle Alliance, Assurance et services financiers inc. (la Société) et le Crédirentier;
- comprends que cette transaction générera un nouveau contrat comportant les mêmes clauses et conditions que le contrat original;
- autorise la Société à déposer les versements dans mon compte, dont le numéro est précisé sur le spécimen de chèque personnalisé ci-joint. La Société n'a aucune responsabilité à l'égard de ces dépôts et peut en tout temps les discontinuer et exiger un endossement personnel sur un chèque.

X _____
Signature du Crédirentier (obligatoire)

CONJOINT DU CRÉDIRENTIER

L'âge du conjoint doit être utilisé pour calculer le minimum : Par la présente, je déclare que les renseignements fournis dans la section 2 sont complets, exacts et véridiques, et je reconnais que la Société se fiera à ces renseignements en présumant qu'ils sont exacts.

X _____
Signature du conjoint du Crédirentier

Le contrat émis est un FRV établi au moyen d'un fonds de pension ou d'un régime enregistré en Ontario, Nouvelle-Écosse ou Terre-Neuve-et-Labrador. (Certaines provinces exigent un formulaire prescrit. Voir section 8.) En apposant ma signature ci-dessous, je consens à l'émission du FRV.

X _____
Signature du conjoint du Crédirentier

BÉNÉFICIAIRE IRRÉVOCABLE (si un bénéficiaire irrévocable est désigné)

À titre de bénéficiaire irrévocable, je consens à la conversion du contrat REER/CRI en FERR/FRV.

X _____
Signature du bénéficiaire irrévocable

Signé à _____ ce _____ jour de _____ 20 _____

Si vous n'avez pas reçu de confirmation quinze jours après la signature du présent document, communiquez avec notre bureau le plus près.

6- REPRÉSENTANT D'ASSURANCE VIE – DÉCLARATION/SIGNATURE

En apposant ma signature ci-dessous, je, le représentant d'assurance vie :

- Confirme être un représentant dûment autorisé;
- Confirme l'identité de mon client, sa date de naissance et que j'ai été témoin des signatures;
- Confirme que j'ai fourni l'avis de divulgation au Contractant, lequel l'informe des points suivants :
 - De la ou les compagnies que je représente et de mon lien avec ces compagnies;
 - Que je reçois une rémunération (telle une commission pour la vente de produits d'assurance vie ou d'épargne et que je peux recevoir d'autres formes de rémunération, comme des bonis, des invitations à des conférences ou d'autres incitatifs; et
 - De tout conflit d'intérêts que je peux avoir en regard de la présente transaction.

SIGNATURE OBLIGATOIRE

X _____
Signature du représentant d'assurance vie/témoin

7- DOCUMENTS REQUIS

- Une photocopie d'un document reconnu prouvant l'âge;
- Si la section 2 est remplie, une photocopie d'un document prouvant l'âge du conjoint du Crédirentier;
- Un spécimen de chèque personnalisé.

8- DOCUMENTS PARTICULIERS REQUIS POUR UNE CONVERSION EN FRV/FRV

Fédéral = Aucun	Nouvelle-Écosse = Consentement du conjoint à la section 5
Alberta = Formulaire 10	Ontario = Consentement du conjoint à la section 5
Colombie-Britannique = Formulaire 3	Québec = aucun
Manitoba = Aucun	Saskatchewan = Formulaire 1
Nouveau-Brunswick = Formulaire 3.2	Terre-Neuve-et-Labrador = Consentement du conjoint à la section 5

REVENU TEMPORAIRE : Permis pour la Nouvelle-Écosse, le Québec et Terre-Neuve-et-Labrador. Voir le guide *La gestion des régimes de retraite immobilisés* pour les formulaires et les annexes à utiliser.